

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 1024 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 1024

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 août 1963

Numéro JO
n° 9 du 31/08/1963

Date du numéro
31 août 1963

TEXTE INTÉGRAL

à la décision n° 503 du 8 mai 1963 nommant M. Awale Walie akel général d'Ali-Sabieh AU LIEU DE : Art. 1er. — L'indemnité mensuelle perçue par M. Awale Watie est portée à 16.000 francs (seize mille) à compter de la même date. Lire : Art. 1er. — L'indemnité mensuelle perçue par M. Awale Walié est portée à 17.000 francs (dix sept mille francs) à compter du 1er avril 1963. Le reste sans changement.